

L'OFFRE DE FORMATION DES BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES DE PRÊT UN FACTEUR ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE DANS LES TERRITOIRES

Céline CARRIER

Après un bref rappel de l'histoire, récente, des Bibliothèques Départementales de Prêt, Céline Carrier, conservateur en chef des bibliothèques, directrice de la lecture publique du département de l'Ain et chargée du groupe « formation » de l'ADBP, détaille l'ensemble des actions de formation initiale et continue offertes par les BDP en France. Actions de formation qui sont autant d'occasions de créer ou de renforcer des partenariats multiples à la base de politiques de lecture à destination de publics divers.

BREF HISTORIQUE

L'ordonnance du 31 mars 1945 ouvre, au ministère de l'Éducation nationale, des crédits de personnel et de matériel pour la création des huit premières bibliothèques centrales de prêt (BCP) dans les départements. Elles sont chargées d'assurer la desserte en livres des communes de moins de 15 000 habitants, le plus souvent dans les écoles.

La création des BCP répond alors à une logique de compensation par l'État de l'insuffisance des moyens des plus petites communes. Le plafond démographique de 15 000 habitants est porté à 20 000 habitants par la circulaire de 1968 et ramené à 10 000 par celle de 1984, époque à laquelle le gouvernement augmente fortement les aides aux communes pour les bibliothèques. Les BCP ont vocation à soutenir et développer les bibliothèques sur l'ensemble de leur territoire dans un objectif de rééquilibrage entre milieu urbain et milieu rural.

La formation constitue une des missions des BCP à partir de 1978. La dernière circulaire de l'État, en date de 1985, rédigée par Jean Gattegno peu avant le transfert des bibliothèques centrales de prêt aux Départements, évoque alors en ces termes la mission de formation des BDP : « *La coopération avec les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants : elle porte notamment sur la formation professionnelle. La cohérence et l'efficacité de l'action de la BCP reposent sur les bibliothécaires et les employés des petites communes ainsi que sur les dépositaires bénévoles. Il faut donc que ceux-ci acquièrent ou entretiennent les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Pour cela la BCP peut [...] organiser elle-même des cycles d'enseignement élémentaire et des actions de formation continue sur des thèmes divers, constituer un fonds de documentation professionnelle.* »

En 1986, les bibliothèques centrales de prêt sont transférées aux départements, en même temps que les archives départementales, et deviennent « bibliothèques départementales de prêt ».

LA FORMATION, UNE MISSION ESSENTIELLE DES BDP

Depuis plus de 25 ans, les missions et le périmètre d'action des BDP ont fortement évolué et les départements ont défini, de manière plus ou moins volontariste, des politiques de développement de la lecture publique. La formation constitue souvent l'un des volets majeurs des plans de lecture départementaux.

Les BDP apportent leurs services à un nombre important de bibliothèques sur les territoires. Dans une enquête réalisée en 2011 – à laquelle 50% des BDP ont répondu –, près de 80% des BDP desservent plus de 100 bibliothèques. La typologie des bibliothèques desservies est variée mais, dans grand nombre de cas, les équipements desservis sont gérés, à plus de 70%, par des équipes de bénévoles.

Le salariat est lui-même très disparate : si le recrutement de personnels qualifiés est globalement en augmentation, le recrutement de salariés ne possédant pas de formation initiale dans la gestion d'une bibliothèque reste courant. La professionnalisation des pratiques, qui ne concerne donc pas uniquement des bénévoles, est un préalable indispensable au développement de services de lecture de qualité dans les communes.

Sans formation, les équipes ne peuvent guère aller au-delà de la gestion des permanences et du rangement des documents. La bibliothèque est d'ailleurs davantage gérée comme un « club de lecture », autour duquel se retrouvent quelques habitués partageant les mêmes goûts de lecture. La formation permet d'appréhender les enjeux liés à la conduite d'une politique de lecture et donne les outils pour définir un projet pour la bibliothèque.

Dans 45% des départements ayant participé à l'enquête 2011, la formation initiale constitue, à ce titre, un engagement obligatoire des communes et des équipes des bibliothèques pour pouvoir bénéficier des services de lecture départementaux.

L'OFFRE DE FORMATION

Chaque BDP conçoit son programme de formation en fonction des besoins exprimés ou évalués sur son territoire d'action.

Le budget « formation » des BDP représente souvent le deuxième poste de dépense après le budget d'acquisition documentaire. Si les BDP consacrent en moyenne environ 20 000€ par an à la formation, certaines y consacrent des budgets plus conséquents (65 000€ pour 3 BDP ayant répondu à l'enquête).

Les formations dispensées par les BDP se répartissent entre formation initiale et continue. La formation initiale à la gestion d'une bibliothèque se déroule en moyenne sur une durée de 6 et 10 jours et permet de transmettre les fondamentaux aux équipes : au-delà des connaissances théoriques et des outils techniques, l'enjeu est également de bien faire comprendre le statut de la bibliothèque comme service public, s'adressant à l'ensemble de la population locale. Les formations thématiques permettent d'approfondir des aspects de gestion (gestion administrative, enrichissement des collections,...), de mettre en place des partenariats, des actions de médiation, de découvrir la diversité des contenus documentaires...

La mise en place d'une collaboration entre la bibliothèque et l'école est, à titre d'exemple, l'un des thèmes de formation qui connaît le plus de succès dans les BDP qui le proposent ; sans doute parce que les élus locaux, et les enseignants, manifestent une attente dans ce domaine. Cette formation permet aux bibliothécaires de s'affirmer comme forces de proposition, de concevoir des séances et des

outils d'animation répondant à des objectifs précis, et de ne pas être dans la seule réponse aux demandes émises par les enseignants.

Les plans de formation évoluent naturellement avec la mutation des usages et des pratiques de lecture. La présentation des outils numériques, les enjeux des réseaux sociaux, la découverte des ressources numériques sont désormais au programme de nombre de BDP. L'implication des personnels des BDP dans les actions de formations est forte. En parallèle des formations assurées par des prestataires externes, les bibliothécaires des BDP conçoivent et animent les formations de base dans 45% des cas. Ils s'investissent également dans les formations thématiques. Véritables accompagnateurs des équipes des bibliothèques, les bibliothécaires des BDP se doivent de suivre et de maîtriser les évolutions des usages et des TIC. Ils sont sollicités au quotidien par les équipes des bibliothèques locales, sur les questions les plus diverses : assurances, marchés publics, droits des usagers liés à l'Internet, choix des documents, aménagement des espaces, rémunération d'intervenants, relations avec les élus... L'actualisation permanente de leurs connaissances est donc un enjeu majeur pour les BDP !

L'IMPACT DES FORMATIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

Les BDP le constatent non seulement dans leurs relations quotidiennes avec leurs partenaires mais également grâce aux outils d'évaluation qu'elles ont mis en place : les équipes formées réinvestissent les connaissances et les outils acquis dans le développement des bibliothèques.

Le niveau de services et donc le taux d'inscription y sont plus élevés que dans les bibliothèques gérées par des équipes n'ayant pas suivi de formation initiale. De nouveaux publics franchissent le seuil de la bibliothèque, pour participer à des animations, bénéficier d'une offre documentaires plus variée, découvrir des ressources numériques.

Les responsables des bibliothèques obtiennent plus facilement l'adhésion des maires aux projets de développement (augmentation de la surface de la bibliothèque, informatisation, budget pour les animations...) : ils ont appris à toucher de nouveaux publics, à valoriser leurs actions, à faire parler de la bibliothèque en s'appropriant les outils de communication. Les retombées dans la presse locale ne laissent pas indifférents les maires...

Les responsables formés sont en capacité d'argumenter sur le bien fondé d'une mobilisation de moyens plus importante. Il n'est d'ailleurs pas rare que la création d'un poste de salarié qualifié soit le fruit de l'implication des bénévoles dans le développement de l'activité de la bibliothèque et de leur « lobbying » auprès des maires. Soulignons cependant que l'action des bibliothécaires formés ne peut fructifier que si les maires sont convaincus de la nécessité de mener une politique de lecture publique. C'est également tout le rôle d'accompagnement que jouent, en complémentarité, les bibliothèques départementales de prêt : travail patient de sensibilisation et de conviction à mener auprès des édiles locaux...

DES PUBLICS DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉS ET DES PARTENARIATS FACILITÉS

Dans l'objectif toujours poursuivi de développer l'accès à la lecture et la médiation autour du livre, non seulement dans les bibliothèques mais également « hors les murs », les BDP mettent en œuvre des dispositifs en partenariat avec d'autres milieux professionnels : domaine de la petite enfance, animateurs des maisons de retraite, documentalistes des collèges, intervenants auprès de personnes en situation d'illettrisme...

Des programmes de formation sont conçus pour répondre aux besoins de ces partenaires spécifiques, sur la médiation autour du livre, la connaissance des documents, l'action culturelle. La réunion des équipes des bibliothèques et des partenaires spécifiques au sein de mêmes formations est privilégiée. Ces temps communs de formation favorisent la création ou le renforcement des partenariats entre établissements et constitue un terreau pour des projets menés en commun.

Le dispositif *Culture bleue*¹ mené depuis plus de 10 ans par la BDP de l'Ardèche permet d'inscrire le livre dans le quotidien des personnes âgées en établissements et de renforcer les liens entre les bibliothèques municipales et les maisons de retraite. Les programmes à destination de la petite enfance, en Seine-et-Marne, dans le Puy-de-Dôme, ou encore dans l'Ain (dispositif *Graines de lecteurs*²) favorisent les projets communs entre bibliothèques et crèches, afin de favoriser l'accès au livre dès le plus jeune âge.

1. www.ardeche.fr/mediatheque/Culture et www.ardeche.fr/Culture/livre-lecture/reseau-lecture-publicque. « Culture bleue » propose aux établissements de personnes âgées une offre de lecture adaptée à leurs besoins. Cinquante établissements pour personnes âgées se sont engagés dans ce programme. Un programme axé sur la lecture, certes, mais pas seulement ! Des projets culturels sont développés avec les résidents et se traduisent notamment par la réalisation et la publication de recueils de souvenirs, tels que « La Prunelle de nos yeux » en 2007, ou « Les Mots du potager » en 2009. Des ouvrages à consulter dans la rubrique « éditions, bibliographies ». 2. www.ain.fr/upload/docs/application/pdf/2012-03/formation_bdp_gl_bd.pdf 3. <http://123albums.livralire.org/2011/10/22/> ; <http://123albums.livralire.org/voyageurs-2/> ; www.livralire.org/animation.php 4. <http://mediatheque.seine-et-marne.fr/rencontres-et-formations-2012> 5. <http://www.adbpb.asso.fr/spip.php?article1174>

LA FORMATION, TERREAU DE L'ACTION CULTURELLE

L'organisation de « formations–actions » par les BDP s'inscrit dans la même volonté de faciliter les partenariats. Les outils et les supports favorisant la mise en œuvre de projets communs sont intégrés dans la formation, afin de pouvoir accompagner les personnes formées dans la concrétisation d'animations culturelles à destination de publics variés : les séances de formations sont le point de départ d'actions partenariales.

La formation-action *123 albums*³ proposée depuis 3 ans par la BDP de l'Ain, en partenariat avec l'association *Livralire*, permet aux bibliothécaires et documentalistes des collèges de décliner des projets d'animation avec les adolescents, autour d'une sélection de 10 albums. Scénographies à partir des ouvrages, travail d'écriture en lien avec les univers graphiques sont réalisés par les collégiens. Le partenariat bibliothèque–collège se prolonge dans des actions intergénérationnelles impliquant des collégiens dans des maisons de retraite. Au total, ce sont environ 1500 personnes qui participent chaque année à l'opération.

En Seine-et-Marne⁴, des formations réunissant bibliothécaires, documentalistes et enseignants des collèges débouchent sur des actions mises en place dans l'année avec des auteurs, des réalisateurs de cinéma... En Vendée, l'opération *Les voyageurs du soir*⁵ mêle formation et animation collaborative dans les bibliothèques, pour favoriser l'expression culturelle. La formation des bénévoles des bibliothèques prend une forme plus conviviale et collaborative, autour d'itinéraires de lecture proposés au grand public. Chacun peut participer à la critique d'une œuvre, partager ses découvertes de lecture sur un blog dédié à l'opération.

CONCLUSION : LA FORMATION A DE L'AVENIR

La définition de l'offre de formation est au cœur des préoccupations des BDP.

Le renouvellement des équipes de bénévoles, le taux encore important de personnes non formées dans de nombreux réseaux de lecture départementaux, enfin, la nécessité d'actualisation permanente des connaissances, imposent une action volontariste dans ce domaine.

Le développement de nouveaux usages, l'émergence de la lecture numérique, la prégnance des réseaux sociaux créent de nouveaux enjeux, à prendre en compte dans l'évolution, non seulement des contenus de formation, mais également des outils et des méthodes pédagogiques qui peuvent être proposés.

Plusieurs chantiers sont à entreprendre ou à renforcer : parmi ceux-ci, le développement d'outils d'autoformation à distance, l'accompagnement des bibliothèques dans la médiation des ressources numériques auprès des publics, une plus grande valorisation des parcours de formation des bénévoles, la formation des élus...

Le potentiel d'action des bibliothèques est vaste : souvent seul lieu culturel dans les petites communes, elles constituent non seulement le lieu d'accès aux connaissances et à la diversité culturelle, mais également le lieu du lien social.

Par delà la seule distribution de livres, elles ont toute la place pour inventer des actions qui suscitent la curiosité et l'ouverture d'esprit, et

qui favorisent une meilleure compréhension du monde contemporain. La formation est là pour les aider, non seulement à gérer les collections de la bibliothèque, mais aussi pour construire des projets culturels.

La formation reste également le moment privilégié pour réunir les acteurs de la lecture publique sur un territoire et partager des objectifs communs. Les moments d'échanges et de questionnements des pratiques nourrissent la motivation des équipes et leur implication dans la dynamique collective autour de la médiation culturelle. La formation des équipes des bibliothèques constitue de fait un formidable levier de développement.

Céline CARRIER

TÉMOIGNAGE

J'ai intégré l'équipe de la bibliothèque en 2010. L'année dernière, je me suis inscrite à la formation « Apprendre à gérer une bibliothèque » en vue d'acquiescer les bases de fonctionnement pour renforcer l'attractivité de notre structure. Le contenu est très enrichissant. Il a répondu à mes attentes. En 7 jours, le formateur a balayé beaucoup de notions. Accueil du public, relation de travail avec le maire, avec la bibliothèque départementale de prêt, commandes d'ouvrages, veille documentaire, profils des lecteurs, travail en équipe... tout un panel d'informations très utiles pour mettre en place des nouveautés et réajuster certaines pratiques. Applicables de suite, ces conseils ont notamment permis de mieux répartir nos tâches entre bénévoles et de renforcer nos liens avec la DLP que nous n'hésitons plus à solliciter. La rencontre et l'échange avec d'autres « confrères » étaient également très formateurs. Je suis repartie avec plein d'idées en tête !

Lire aussi : ● Actes de lecture n°104 : *La bibliothèque départementale des Ardennes et son rôle dans le développement d'une politique de lecture publique*, Agnès PLAINCHAMP (www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL104/AL104p029.pdf) ● Actes de lecture n°116 : *Une médiathèque centre social*. Émilie DAUPHIN (*Les missions diverses et variées que s'est données la médiathèque de Signy-l'Abbaye*).